

LE CHANTIER D'INSERTION



de la Communauté de communes
de Seille et Grand Couronné



01

QU'EST-CE QUE
C'EST ?

02

LES OBJECTIFS

L'insertion par
l'activité économique,
un outil au service
de la solidarité

03

LES ACTIVITÉS
DU CHANTIER

04

L'ACCOMPAGNEMENT
SOCIO-
PROFESSIONNEL



La Communauté de communes de Seille et Grand Couronné s'est engagée depuis 1991 sur la question de l'emploi et de l'insertion. Le Chantier d'Insertion a été mis en place pour créer de l'emploi sur le territoire et assurer un accompagnement de proximité.

Basé sur des activités d'entretien des espaces verts et du second oeuvre, c'est un véritable tremplin pour un retour vers un emploi durable.

01

QU'EST-CE QUE LE CHANTIER D'INSERTION DE SEILLE ET GRAND COURONNÉ ?

Le Chantier d'Insertion a pour objet de permettre à des personnes sans emploi, rencontrant des difficultés sociales ou professionnelles, de bénéficier de contrats de travail en vue de faciliter leur transition professionnelle.

En moyenne, 30 personnes par an sont accueillies, originaires pour 60% d'entre elles de Seille et Grand Couronné.

Pour être éligibles, les salariés doivent habiter le Val de Lorraine, qui regroupe les territoires de Seille et Grand Couronné, Bassin de Pont-à-Mousson, Bassin de Pompey et Mad&Moselle.

**Le Chantier est co-financé par
l'Etat et l'Europe, à travers le
Fonds Social Européen+
et le Département.**





02

LES OBJECTIFS DU CHANTIER D'INSERTION

Préparer les salariés en transition professionnelle vers un emploi durable

- Proposer un **contrat salarié** à un public en difficulté en vue de son retour à l'emploi.
- Garantir un **accompagnement** socio-professionnel ciblé et adapté à chaque individu.
- Permettre une **acquisition de savoir-faire et de savoir-être indispensables** sur le marché du travail
- Favoriser la **reprise de confiance en soi** par une expérience professionnelle valorisante et constructive.
- Augmenter l'**employabilité des salariés** par des formations individuelles appropriées à chacun.

03

LES SUPPORTS D'ACTIVITÉ DU CHANTIER

Majoritairement pour le besoin de notre collectivité mais aussi au service des communes de notre territoire

- **ENTRETIEN DES ESPACES VERTS** : Tonte, taille, débroussaillage, entretien des voies vertes, coupe et abattage d'arbres
- **ENTRETIEN DES BÂTIMENTS** : Peinture, maçonnerie...
- **ET AUSSI EN PÉRIODE HIVERNALE** :
Pose de mobilier de plein air en bois, signalétique, faucardage et désherbage des STEP

L'ACCOMPAGNEMENT SOCIO-PROFESSIONNEL

Les personnes en transition professionnelle doivent bâtir un projet professionnel durant leur parcours sur le Chantier.

Pour cela, chaque agent est :

ACCUEILLI

sur le Chantier d'Insertion au sein d'une équipe. Il acquiert des savoir-faire et des savoir-être, comme respecter les consignes de sécurité, les horaires de travail ou encore les règles de vie d'un collectif.

ACCOMPAGNÉ

- **socialement** : par une professionnelle à l'écoute. Son rôle est d'identifier et suivre les problématiques de chaque salarié, lui faciliter l'accès aux droits, à la citoyenneté...
- **professionnellement** : chaque salarié est pleinement accompagné pour élaborer son projet professionnel, qui peut être différent des métiers pratiqués au sein du chantier. Des outils de recherches d'emploi, des simulations d'entretiens d'embauche, des immersions et visites d'entreprises, lui sont proposés pour confirmer son choix.

ENCADRÉ

par des responsables d'équipe, spécialisés et formés dans l'insertion. Ils accompagnent et forment les salariés dans les gestes techniques, ainsi que dans leur parcours professionnel.

**“ENTRER
DANS LE
CHANTIER,
C'EST
ENTAMER UNE
DÉMARCHE
POUR ALLER
DE L'AVANT”**



LES CHIFFRES CLÉS



ZOOM SUR LES SALARIÉS DU CHANTIER

65%
à
75%

de sorties
vers l'emploi
ou la formation

20%
à
25%

des salariés
sont bénéficiaires
du RSA

ÂGE DES SALARIÉS :

DE

18

ANS



LA
RETRAITE

21 840 H

de travail / an

12
ÉQUIVALENTS
TEMPS PLEIN

conventionnés par l'État
en CDD d'Insertion (CDDI)



CONTRAT :
CDDi INITIAL
DE 4 MOIS

renouvelable dans
la limite de 2 ans

2 ENCADRANTS TECHNIQUES
présents sur le terrain quotidiennement



26 HEURES/
SEMAINE



1 ACCOMPAGNATRICE
SOCIO-PROFESSIONNELLE



VOUS ÊTES UNE COMMUNE
DU TERRITOIRE ?



Vous avez besoin de réaliser des travaux réguliers ou ponctuels d'espaces verts ou de second-oeuvre ?

VOUS ÊTES UNE
ENTREPRISE ?



Vous souhaitez donner une valeur ajoutée sociale à votre activité en contribuant à l'insertion par le travail ?

3 BONNES RAISONS de faire appel au Chantier d'Insertion

- Vous contribuez à l'insertion sociale de personnes en transition professionnelle.
- Vous participez à la diversité des activités proposées sur le Chantier d'Insertion.
- Vous bénéficiez de main d'œuvre et d'encadrement technique adaptés.



En faisant appel au Chantier d'Insertion, vous bénéficiez de compétences et de matériel adéquats dans le cadre d'une convention régulière et/ou de prestations ponctuelles.

- Vous permettez aux personnes en insertion de tester leur choix de ré-orientation.
- Vous pouvez initier une démarche de recrutement avec une immersion dans votre structure.
- Vous recrutez des salariés qualifiés avec des compétences certifiées par nos équipes.



En vous adressant au Chantier d'Insertion, vous bénéficiez d'un appui RH sur la phase de recrutement et d'intégration de vos salariés.

Communauté de communes
Seille et Grand Couronné

Siège : 47 Rue Saint Barthélémy
54280 CHAMPENOUX

Atelier : 2 Rue Bloué 54610 NOMENY
03 83 31 74 37



Cofinancé par
l'Union européenne

